

Nomination de Guillaume Kasbarian au poste de Ministre du logement :

La CAPEB demande au nouveau ministre de prendre les arbitrages que le secteur attend avec grande impatience

La CAPEB adresse ses félicitations à Guillaume Kasbarian pour sa nomination au poste de Ministre du logement. Les défis qui l'attendent sont multiples. Le secteur doit affronter une crise sans précédent dans la construction neuve et une baisse continue de l'activité de rénovation depuis plus d'un an alors que les besoins sont immenses. La CAPEB appelle le nouveau ministre à inscrire sa feuille de route sous le signe de l'action.

Pour ce faire, la CAPEB porte des propositions concrètes, prêtes à l'emploi qui contribueront nécessairement à l'élaboration d'une politique du logement efficace.

Les chiffres en témoignent. L'artisanat du bâtiment connaît un recul d'activité sur l'ensemble de l'année 2023 (-0,6% en volume). Ce résultat s'explique par la chute de la construction neuve (-4,5% au 4^{ème} trimestre 2023) mais aussi par la timide et anormale croissance enregistrée par les travaux de performance énergétique (+1,5% seulement), qui ne permettent pas de tirer l'activité du secteur de la rénovation vers le haut alors que c'est un marché sur lequel les entreprises artisanales du bâtiment sont leaders.

Pour ce qui concerne la construction neuve, la CAPEB est convaincue qu'il faut réinventer le modèle de la promotion immobilière notamment en rompant définitivement avec les dispositifs du passé. Elle se tient à l'entière disposition du Ministre pour construire des solutions innovantes qui concrétiseront cette nécessaire évolution.

Dans cette période où la construction neuve est en retrait, le marché de la rénovation doit constituer une priorité absolue. Il s'agit là d'une composante essentielle pour relancer l'activité des entreprises, répondre aux attentes des français en matière de confort de vie mais surtout pour donner les moyens à la France d'être à la hauteur de son ambition environnementale.

Les 620 000 entreprises qui composent le secteur de l'artisanat du bâtiment, soit 97% des entreprises du bâtiment, sont en ordre de marche. La CAPEB appelle le ministre du logement à leur donner les moyens d'investir pleinement ce marché. Il y a urgence à agir.

À cet égard, la CAPEB rappelle son *Appel de la dernière chance* qu'elle a lancé fin décembre avec plus de trente acteurs majeurs du bâtiment pour une révision de la réforme MaPrimeRénov' entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Le nouveau ministre du logement a à sa disposition des pistes de solutions, élaborées par et pour les TPE elles-mêmes, pour rendre cette réforme moins exclusive et plus efficace.

Les attentes du secteur sont très fortes. La CAPEB forme le vœu que le ministre saura saisir le caractère d'urgence de la situation et prendre enfin les arbitrages qui s'imposent.

La CAPEB tient enfin à lui rappeler qu'il peut s'appuyer dans sa mission sur un collectif de TPE du bâtiment, présentes sur tous les territoires, compétentes, aux savoir-faire experts. Nous avons la capacité collective de relever le défi de relancer la dynamique des rénovations énergétiques en 2024, qui ont connu un trou d'air en 2023 comme en attestent les chiffres de l'ANAH, ainsi qu'adapter les 680 000 logements qui doivent l'être dans les dix prochaines années.

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises à ce jour). Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent dans le bâtiment :

621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
518 599 salariés, soit 47 % des salariés
60 000 apprentis formés dans le bâtiment
Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)